

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>16<sup>ème</sup></b>
Nom de site	POINCARE/ V. HUGO	Numéro	750091
Adresse du site	<b>76, avenue Raymond Poincaré</b>	Hauteur	R + 5 (27 m)
Bailleur de l'immeuble	Ville de La Ferté sous Jouarre	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives</b>		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site OF (20°, 130° et 280°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>16/04/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>05/11/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>05/01/2021</b>

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne <b>l'ajout de trois antennes</b> et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du <b>700 MHz</b> , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences <b>700/800/900/1800/2100/2600 MHz</b> ) orientées vers les azimuts 90°, 210° et 330°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 4 m et 4,30 m	Tilts (degrés)	3° à 10°
Estimation	90° < 4 V/m ; 210° < 4 V/m ; 330° < 5 V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 6 (27 m)
Divers			

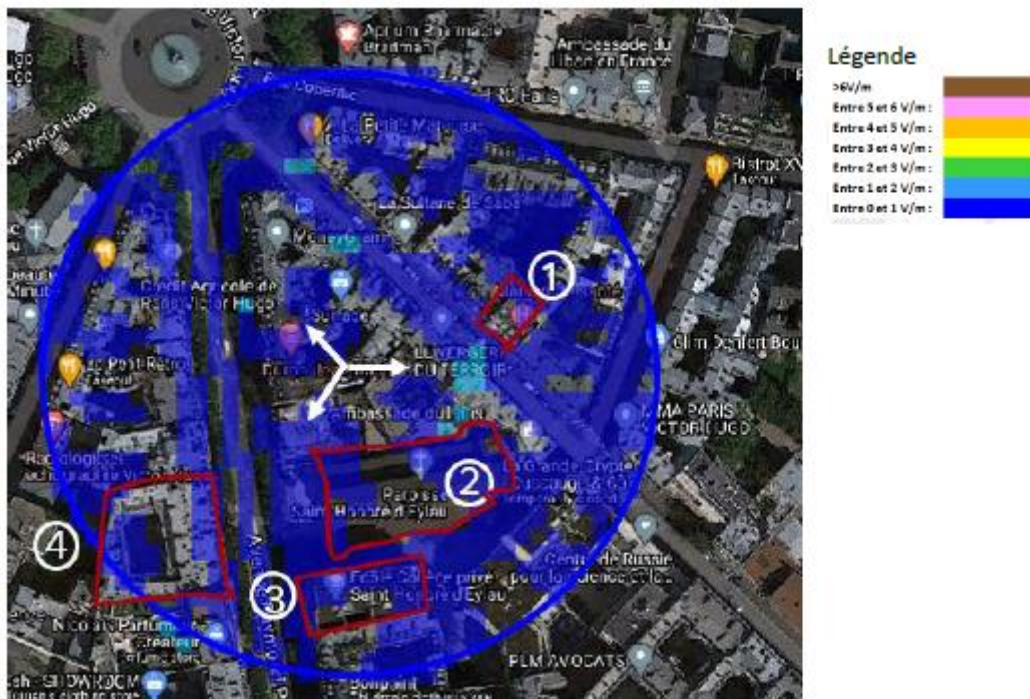
#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).		
Hauteur antennes/sol	30,90 m		

#### Conformité du dossier

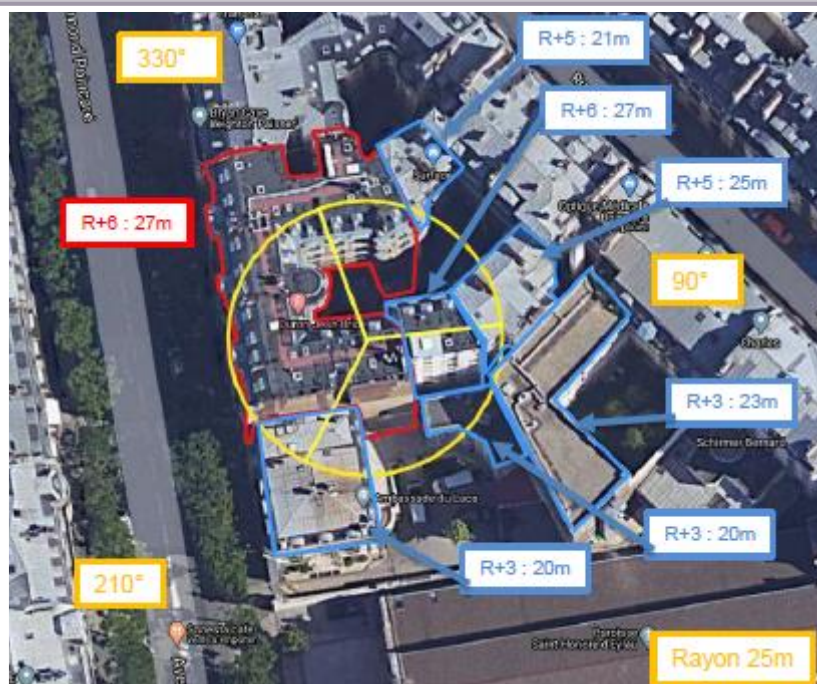
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>	

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



	type	nom	adresse	niveau estimé
1	Maison de santé	Maison de santé	66-70 Rue Boissière 75116	entre 0 et 1 V/m
2	Eglise	Saint Honoré D'Eylau	70 Avenue Raymond Poincaré 75116	entre 1 et 2 V/m
3	Ecole	Collège privé Saint Honoré d'Eylau	66 Avenue Raymond Poincaré 75116	entre 0 et 1 V/m
4	Lycée	Lycée	79 Avenue Raymond Poincaré 75116	entre 0 et 1 V/m

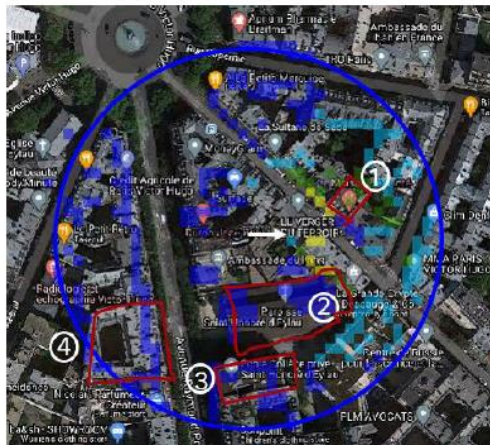
## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes





## Simulation et conformité au seuil de la Charte

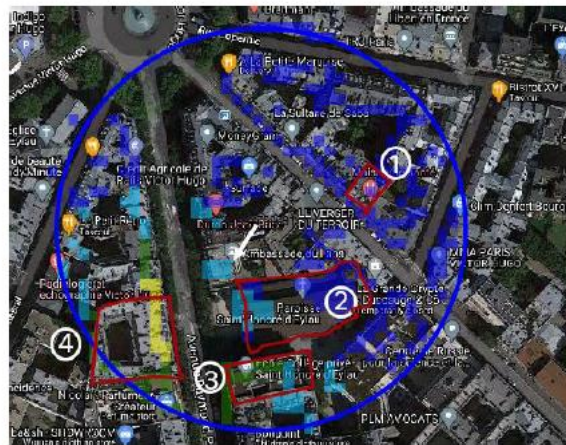
Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 15m.



Légende



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est 28m.



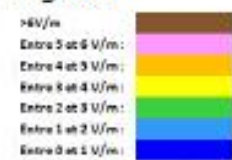
Légende



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28m.



Légende



	Azimut 90°	Azimut 210°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	15m	28m	28m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**



**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



Etat projeté :



## Vue des Azimuts

AZIMUT 90°



AZIMUT 210°



AZIMUT 330°

